

	1841.	1842.	1843.	1844.	1845.	1846.	1847.	1852.
Natifs de Malte	1
“ de Guernesey	1	1	..
“ du Pays de Galles	1	1	..	4	3	1	..
“ de la Nouvelle-Ecosse	1	1	2	2	2	3	..
“ de Terre-neuve	1	1	1	1	1	..
“ du Nouveau-Brunswick	1	2	2	..
“ d'autres lieux	3	6	9	11	14	12	59
Nés en mer	2	2	1	1	2	1
De pays inconnus	1	1	2	1	..
Dont il n'est pas rendu compte	2
Nombre de détenus	150	164	256	384	478	480	468	447
Catholiques	28	161	165	167	176
Protestants de toutes sectes	122	317	315	301	271

Ce tableau présente un état satisfaisant, puisque dans les 7 années de 1845 à 1852 le nombre des détenus, au lieu d'augmenter, se trouve à la fin moindre de 31, malgré la nombreuse immigration que nous n'avons cessé d'avoir, et malgré aussi l'accroissement naturel de la population. Ce résultat est très probablement dû aux efforts constants qui ont été faits par le clergé et différentes associations pour détruire l'intempérance. Nous tirons encore de ce tableau une autre conclusion très consolante, c'est que la population originaire du Canada n'était représentée que par 163 individus parmi les 447 détenus en 1852 au Pénitencier Provincial, ce qui ne fait guère plus d'un détenu pour chaque huit mille habitants. Il est juste néanmoins de remarquer que le Pénitencier Provincial ne reçoit d'ordinaire que les criminels condamnés à deux ans de détention ou davantage.

Il ne nous a pas été possible de connaître le nombre exact de détenus dans les différentes prisons du pays, parce que jusqu'à tout dernièrement la partie statistique de notre système judiciaire a été fort négligée. Néanmoins nous pouvons dire, sans crainte que les faits viennent nous désavouer, que le crime est loin d'être excessif, qu'au contraire il est moins considérable qu'en bien d'autres pays, notre population étant généralement morale et paisible.

